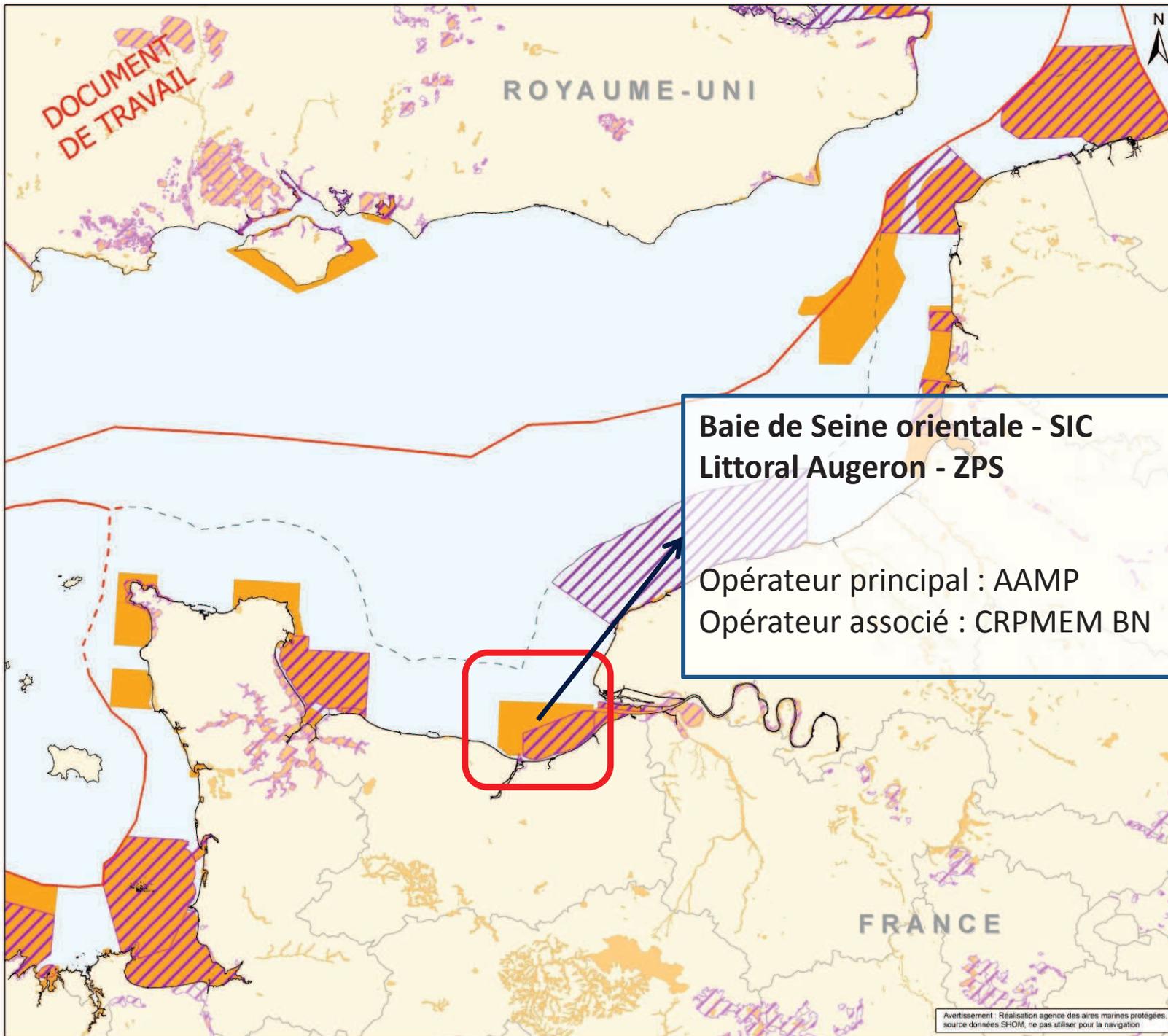


Ordre du jour

1. Présentation générale des sites
2. Etat des lieux du patrimoine naturel (AAMP, Gwenola De Roton)
3. Etat des lieux des usages (CRPMEM BN, Nolwenn Hamon)
4. Questions / discussions
5. Validation des diagnostics

Réunions passées

- Installation du Comité de pilotage (COPIL) : 17 /12 /2013
- Groupes de travail usages : 18 /02 /2014 et 23/06/2014
- Groupe de travail patrimoine naturel : 16 /04 /2014



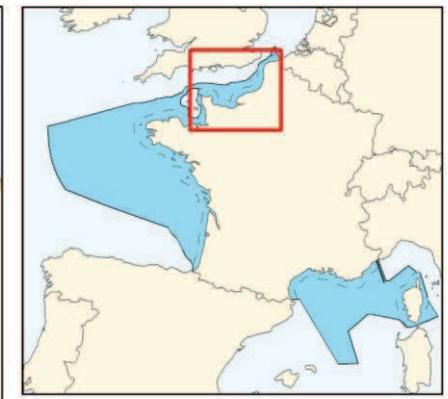
DOCUMENT DE TRAVAIL

ROYAUME-UNI

Baie de Seine orientale - SIC
Littoral Augeron - ZPS
 Opérateur principal : AAMP
 Opérateur associé : CRPMEM BN

FRANCE

Avertissement : Réalisation agence des aires marines protégées, source données SHOM, ne pas utiliser pour la navigation



Manche Est - Mer du Nord
 > Sites Natura 2000 en date du 1^{er} décembre 2010

Sites Natura 2000

Directive Habitats Faune Flore

 Sites d'Importance Communautaire (SIC) ou propositions de Sites (pSIC)

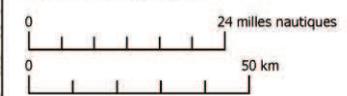
Directive Oiseaux

 Zones de Protection Spéciale (ZPS)

Délimitations maritimes

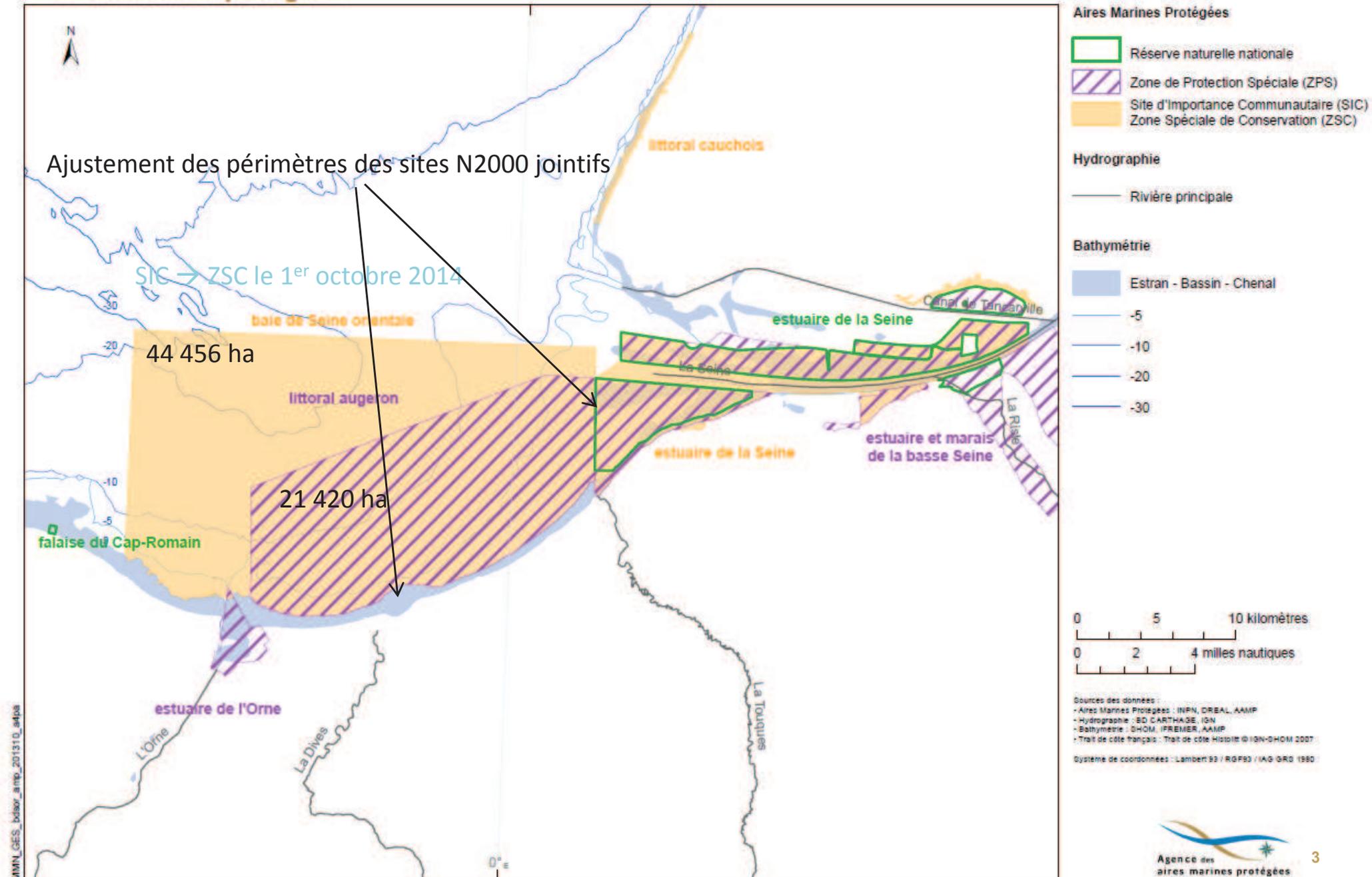
-  Limite de la mer territoriale (12 mn)
-  Délimitation des eaux territoriales ou limite du plateau continental ayant fait l'objet d'un accord bilatéral
-  Délimitations selon accords de pêche

Sources des données :
 - Sites Natura 2000 : INPN-MNHN, février 2010 - AAMP, novembre 2010 - JNCC, août 2010;
 - Limites des 12 MN et délimitations des eaux territoriales : Délimitations indicatives et provisoires de l'espace maritime français métropolitain (d'après données du SHOM et de l'IGN pour les limites officielles et des raccords réalisés par l'Agence des aires marines protégées), juillet 2008;
 - Limites départementales, IGN GEOFLA;
 - Trait de côte européen, EEA.



Agence des aires marines protégées
 système de coordonnées : Lambert 93/RGF Lambert 93/IAG GRS 1980
 réalisation : Agence des aires marines protégées - décembre 2010 - version 1.0
 MMN_APPPREMAR_GES_NATUR_n2000_mmdn_20101210_V1.0

BAIE DE SEINE ORIENTALE ET ESTUAIRE DE LA SEINE Aires marines protégées





Méthodologie d'élaboration du DOCOB

- Phase 1 : Diagnostic

- ✓ **Etat des lieux patrimoine naturel (AAMP)** : bibliographie, acquisition de connaissances (Cartham, Pacomm, études locales), entretiens/collaborations ;
- ✓ **Etat des lieux usages (CRPMEM BN)** : entretiens/enquêtes, suivis de fréquentation, recueil et synthèse de données.

- Phase 2 : identification des enjeux

Hiérarchisation des enjeux, identification des menaces, définition des objectifs, réalisation de l'analyse du risque de dégradation des habitats par les activités de pêche

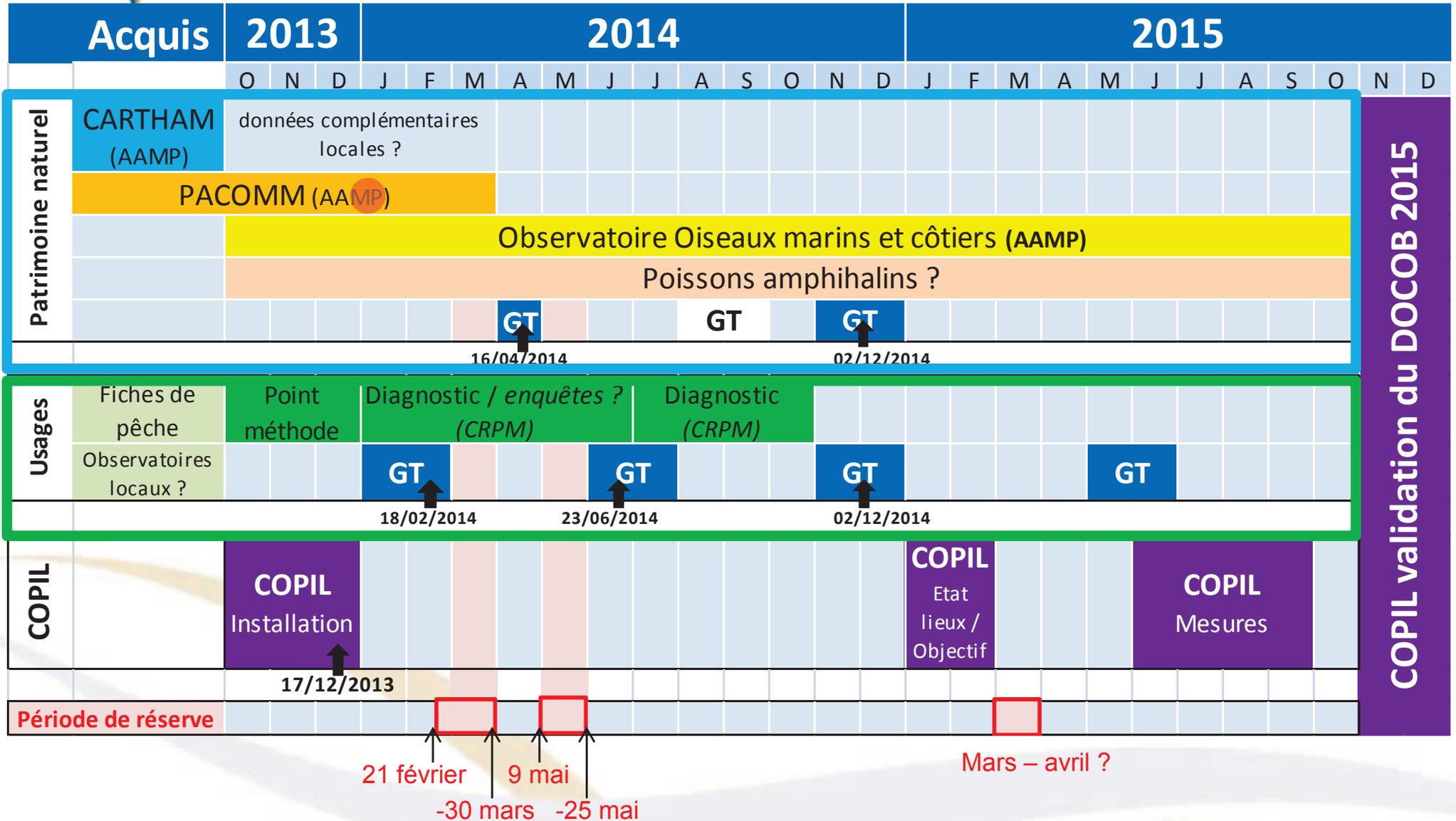
- Phase 3 : mesures de gestion

Propositions de mesures et de procédures de suivi et d'évaluation qui répondent aux enjeux et interactions identifiés.

Chaque étape fait l'objet d'une concertation en groupe de travail avant validation en COFIL.

A chaque étape du DOCOB, possibilité aux membres des GT et COFIL de porter à connaissance tout élément utile à l'élaboration du DOCOB

Calendrier prévisionnel



COPIL validation du DOCOB 2015

● Campagne scientifique

GT Groupe de travail



Prochaines étapes

- Transmission des derniers retours dans les volets
Patrimoine Naturel et Usages de l'état des lieux

→ 12/12/14

- Intégration des remarques dans l'état des lieux et mise en
ligne du document

→ début janvier 2015

- COPIL de validation de l'état des lieux

→ fin janvier – début février 2015